SAINT-VERAND

Journal communal

JUILLET 2020

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS

www.saint-verand.fr

SOMMAIRE

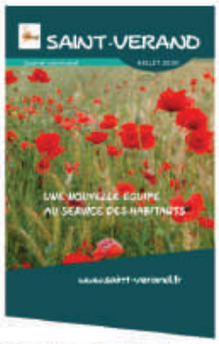

JOURNAL COMMUNAL
Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr
communication@saint-verand-38.fr

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
Dominique UNI, Maire

IMPRESSION
Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

DEPOT LEGAL à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS
www.saint-verand.fr
Commune de Saint Vérand

LE CONSEIL MUNICIPAL 4 6

VIE SOCIALE 7

LA COMMUNE A L'HEURE DU COVID 8 9

VIE DES ASSOCIATIONS 10

PLAN CANICULE 11

RESTONS CONNECTÉS !

UNE SOLUTION DE GESTION COLLABORATIVE

Afin de gérer au mieux les services à la population (état-civil, élections, cimetières, recensement, édition de formulaires, envoi de newsletters, invitations diverses, gestion des personnes vulnérables, informations ciblées selon les quartiers ou événements…) la collectivité s'est dotée, depuis peu, d'une suite logicielle (logiciel Berger Levrault) complète, interopérable et cohérente.

L'information, ainsi stockée dans un seul système, permet de s'adapter de manière efficiente à la vie de la collectivité.

Afin de parfaire cette gestion collaborative et parce que beaucoup de données sont encore aujourd'hui manquantes, il vous est possible, SI VOUS EN ETES D'ACCORD, de remplir très lisiblement le document ci-joint et de le déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie. Cela permettra aux services municipaux de finaliser vos données informatisées.

Vous pouvez aussi vous déplacer directement en mairie pour effectuer cette mise à jour des renseignements vous concernant.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration et espère, par ce mode de fonctionnement, pouvoir à l'avenir, répondre de manière diligente à vos demandes les plus diverses.

D. UNI

INFOS pratiques

SERVICES COMMUNAUX

LA MAIRIE Tél. 04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr
HORAIRES D'OUVERTURE du 17 juin au 22 août 2020 :
les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 00
les mardis et vendredis de 8h30 à 12h00,13h30 à 17h00
les mercredis de 8h30 à 12h00.

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE Tél. 04 76 64 06 46
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h à 16h30.
Mercredi de 8 h30 à 11 h30.
Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

ZEBULON Tel. 04 76 64 92 46
zebulon@saint-verand-38.fr

MIXAGE CAFE Tel. 04 76 38 82 19
mixage-cafe@saint-verand-38.fr
http://mixagecafe.wixsite.com/ccas

CCAS Tel. 04 76 38 11 05
ccas@saint-verand-38.fr

SERVICES INTERCOMMUNAUX

DECHETTERIE Route de la croix de May à Saint-Sauveur
du lundi au vendredi
de 9-12h,13h30-18h
(mardi et vendredi matins réservés aux professionnels)
Le samedi de 9-18h

EAU ET ASSAINISSEMENT Service d'astreinte
tous les jours et 24 heures sur 24 au 04 76 36 94 01

Pour les questions d'ordre administratif :
regie.eau@3c2v.fr ou appeler le **04.76.64.01.81**
du lundi au vendredi, de 8h-12h et de 13h30-17h.

ARRIVÉES DÉPARTS

Nous souhaitons une bonne continuation à Camille (secrétariat de la mairie) et Isabelle (MixAge café) qui s'envolent toutes les deux vers de nouveaux horizons.

Dès le 16 juillet prochain, c'est Coralie qui vous accueillera à la mairie.

CARNET

NAISSANCES

Noah BESSIERE le 10/02
Enzo NAVARRA le 21/03
Maya BEN MOUSSA le 28/04
Léo ROZAND le 23/05
Livia MARIGLIANO le 25/05

DÉCÈS

Eliane PONS ép. POULET le 20/02
Bernard AGUILERA le 26/02
Yves LAMAT le 09/03
Joseph JULLIN le 26/03
Eric ROUSSET le 10/04
René TRUCHET le 12/04
Bruno GUILLOT le 22/04
Daniel LABARRE LE 31/05

EDITO

Dès le lendemain des élections municipales du 15 mars, nous avons traversé une période inédite qui restera à jamais gravée dans nos mémoires, un épisode de notre vie, source d'angoisse, d'isolement, de questionnements, mais impitoyablement synonyme de deuil pour certains.

Je tiens tout d'abord à remercier vivement toutes celles et ceux qui auront apporté leur aide aux plus fragiles, confectionné inlassablement des masques, continué à éduquer, assuré notre quotidien, poursuivi le travail et à applaudir le personnel soignant pour avoir fait face à cette situation sanitaire subite et violente…

Ce confinement a eu raison de nos habitudes quotidiennes et n'a pas permis aux nouveaux élus de prendre leurs fonctions. C'est aujourd'hui chose faite et il m'importe de vous remercier pour la confiance que vous avez bien voulu accorder à l'équipe que je présentais.

L'installation du nouveau conseil municipal a permis d'accueillir, en toute quiétude, les élus de la liste menée par Fabrice GENOVESE qui, au-delà des votes exprimés et des différences, sont déterminés à participer au travail collectif : je tiens à ce que tous ensemble, nous montrions un visage calme et apaisé d'un conseil municipal prêt à travailler dans un climat de confiance et de coopération, pour le bien de tous et dans le respect de chacun.

Le conseil municipal est aujourd'hui en ordre de marche avec son bureau et ses commissions auxquelles j'attache beaucoup d'importance : de la qualité de leur travail et de leurs propositions dépendra la pertinence des décisions que nous prendrons.

Tous, nous mesurons la responsabilité qui est dorénavant la nôtre.

Nous en assumerons pleinement les charges et les devoirs et nous engageons à être garants de la qualité de nos débats et de l'échange démocratique ! Quelles que soient nos convictions, seuls devront nous importer le développement de la commune et le bien-être des habitants de Saint-Vérand.

Dominique UNI

Maire de SAINT VERAND

LE CITY STADE

Suite à de nombreuses incivilités (non-respect des règles d'utilisation et des horaires d'ouverture), générant des nuisances sonores importantes, la municipalité se voit contrainte de fermer le city stade au public à compter du 1er juillet et ce jusqu'au 31 août.

Celui-ci sera donc réservé cet été aux infrastructures et associations saint-vérannaises qui en feront préalablement la demande en mairie. Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Cette solution apparaîtra regrettable aux yeux de certains mais la situation actuelle demeure insupportable pour d'autres.

Il est rappelé par ailleurs L'article R 1336-5 du Code de la Santé Publique, qui s'applique aux bruits de voisinage et qui indique qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Cela comprend les bruits de comportement, des activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs, ainsi que les aboiements.
J'en appelle au civisme de tous pour que chacun puisse profiter de l'été qui s'annonce.

D. UNI

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les nouveaux conseillers municipaux

Après plusieurs semaines d'incertitude, les pouvoirs publics ont autorisé les listes élues dès le premier tour lors du scrutin du 15 mars dernier à tenir le conseil municipal d'investiture.
A Saint Vérand, la 1ère séance d'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du Maire et des Adjoints a eu lieu le 26 mai dernier dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Jean Philippe GORON
Finance
Développement durable
Conseiller communautaire
1er Adjoint

Claude MULLER
Affaires sociales
Solidarité
2ème Adjointe

Olivier GAILLARD
Travaux
3ème Adjoint

Gwenaëlle GALINDO
Communication
Enfance Jeunesse
4ème Adjointe

Stéphane TOURNOUD
Urbanisme
5ème Adjoint

Patrick GIROUD
la vie associative
Conseiller délégué

Patrice BERTRAND
Conseiller Municipal

Jean Marc BOURGOGNE
Conseiller Municipal

Pierre CHEVALLIER
Conseiller Municipal

Jacques DUCROS
Conseiller Municipal

Fabienne FERRIER
Conseillère Municipal

Muriel GAIFFIER
Conseiller Municipal

Fabrice GENOVESE
Conseiller Municipal

Lysiane INARD
Conseillère Municipal

Noémie ISSARTEL
Conseillère Municipal

Isabelle JUHASZ
Conseillère Municipal

Michel MOTTUEL
Conseiller Municipal

Aurélie SEURAT
Conseillère Municipal

Les commissions municipales

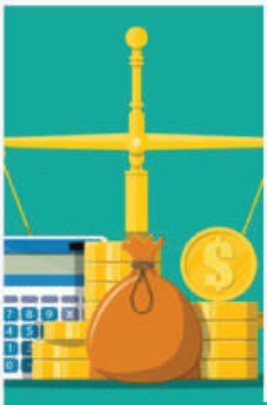

ÉCONOMIE FINANCE

- Elaboration annuelle de la politique budgétaire
- Suivi Budgétaire et contrôle résultats financiers
- Politique d'emprunt et fiscalité
- Programmation des investissements

J.P GORON, J.M BOURGOGNE, J. DUCROS, O.GAILLARD, F. GENOVESE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Politique d'achats et investissement
- Mobilité
- Energie
- Alimentation
- Environnement
- Citoyenneté, vie quotidienne et démocratie

J.P GORON, P. BERTRAND, M. GAIFFIER, G. GALINDO, P.GIROUD, I. JUHASZ, C. MULLER, A.SEURAT

URBANISME AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Examine l'ensemble des demandes d'urbanisme
- Suit la planification du Territoire en lien avec le plan local d'urbanisme
- Participe à la politique d'aménagement du territoire avec la communauté de communes
- Suit/Etudie les aménagements structurants communaux/ Intercommunaux avec les divers partenaires institutionnels (Piste cyclable, aménagement RD, restructuration ancienne cure ...)
- Met en œuvre le contrat de rivière

S.TOURNOUD, P.BERTRAND, P. CHEVALLIER, M.GAIFFIER, F. GENOVESE, P. GIROUD, JP-GORON, L. INARD, N. ISSARTEL, C. MULLER

TRAVAUX PATRIMOINE BATI VOIRIES AGRICULTURE ENVIRONNEMENT

- Travaux d'entretien ou d'amélioration (voirie et bâtiments communaux)
- Investissements sur le patrimoine bâti
- Suivi des contrats de maintenance et de sécurité
- Travaux de conformité et d'accessibilité
- Protection de l'environnement (élagage, sentiers, chemins)

O. GAILLARD, P. BERTRAND, J. DUCROS, F. GENOVESE, P.GIROUD, J.P GORON, M. MOTTUEL, A. SEURAT, S. TOURNOUD

ENFANCE JEUNESSE

- Réfléchir à une complémentarité des temps scolaires et périscolaires
- Apporter une réponse cohérente en termes de propositions d'accueil
- Veiller à la diversification des tarifs proposés
- Proposer une manière plus approfondie d'impliquer les famille autour de l'enfant

G. GALINDO, F. FERRIER, M. GAIFFIER, F. GENOVESE, L. INARD, I.JUHASZ, A. SEURAT

VIE ASSOCIATIVE

- Accompagne la vie associative sous différentes formes
- Incite les initiatives culturelles, sportives
- Est en relation constante avec les présidents d'association
- Organise et gère les plannings d'utilisation des locaux
- Assure l'organisation des temps festifs communaux
- Supervise la mise en place à disposition des locaux au public
- Est en lien avec la commission travaux pour l'entretien et l'aménagement des bâtiments

P.GIROUD, JM. BOURGOGNE, P. BERTRAND, M.GAIFFIER

COMMUNICATION

- Développement et promotion des supports de communication pour un rayonnement de la commune sur le territoire
- Mise en place de moyens de communication pertinents adaptés à la diversité des habitants
- Représentation de la commune auprès des acteurs de la vie locale et valorisation de leur rôle.

G. GALINDO, JM BOURGOGNE, P. CHEVALLIER, F. GENOVESE,M. MOTTUEL, C. MULLER

Le CCAS , les commissions sociales

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

- Fixe les grandes orientations sociales de la commune
- Valide le budget CCAS, fixe ses règlements, étudie les projets des différentes commissions sociales
- Assure la gestion administrative et financière du Mixage Café
- Statue sur les demandes d'aides sociales

Composé du Maire, qui est le Président de droit du CCAS, de 6 conseillers municipaux et 6 membres nommés parmi les habitants.

D.UNI, C.MULLER, J.P GORON, F.FERRIER J.M BOURGOGNE, G.GALINDO, F. GENOVESE,

Et 6 habitants nommés par le Maire

HABITAT

- Attribution de logements sociaux
- Actions en faveur de l'habitat, du logement, des charges, Veille et conseils
- Commission sociale de la SMVIC
- Prévention des expulsions, lutte contre l'habitat indigne, accessibilité, hébergement d'urgence

C. MULLER, M.GAIFFIER, A. SEURAT, S. TOURNOUD + Membres CCAS

Les commissions
« Seniors, personnes vulnérables »
et
« Lien social, culture et développement »
sont ouvertes aux habitants.

Vous avez envie de vous investir dans ces domaines, vous avez des idées que vous voudriez exposer à ces commissions, n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus.

ccas@saint-verand-38.fr
ou au secrétariat de la mairie
04 76 38 11 05

SÉNIORS ET PERSONNES VULNERABLES

- Actions individuelles et collectives en faveur des séniors / vulnérables(repas des aînés…)
- Mise en place d'une procédure d'urgence pour les séniors/vulnérables (plan canicule, référents par quartiers etc)

C. MULLER, M.GAIFFIER, J.DUCROS + membres CCAS et habitants

Le CCAS procédera à l'analyse des besoins sociaux fin 2020/début 2021, à laquelle seront associés les habitants.

LIEN SOCIAL CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

- Organisation d'évènements culturels et artistiques
- Organisation de l'Accueil des nouveaux arrivants/Réunions de quartiers etc
- Actions de développement

C. MULLER, JM. BOURGOGNE, F.FERRIER, G.GALINDO, P.GIROUD, I.JUHASZ + membres CCAS et habitants

LA COMMUNE • COVID

A L'HEURE DU

Depuis l'apparition en Chine du coronavirus COVID19 et son arrivée en France, nous avons tous connu une situation à la fois exceptionnelle, inédite et alarmante.

Pour le bien-être de tous, la municipalité, à l'instar de beaucoup d'autres, a mis tout en œuvre pour informer, rassurer et protéger ses habitants.

Pour ce faire, il aura fallu que certains, alors que la crise sanitaire imposait le confinement, continuent de travailler dans l'ombre de leurs masques : les élus, les secrétaires de mairie, les salariés de la commune, quels que soient les tâches qui leur incombaient. Tous ont honoré leur mission de service public.

Il aura fallu aussi l'investissement du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) dont les membres, jour après jour, contactaient nos concitoyens, ceux vivant isolés ou plus sensibles au COVID-19, que ce soit en raison de leur âge avancé ou parce qu'ils présentaient des formes graves de pathologie.

Il aura fallu encore l'implication des bénévoles, nombreux dans notre village, qui, de manière spontanée, se sont proposés à la confection de masques puis à leur mise sous enveloppe, puis enfin à leur distribution aux côtés de l'équipe municipale.

Ainsi, durant le confinement et parce qu'il était possible de respecter les gestes barrière indispensables, l'école, le centre de loisirs, la Mairie, les services techniques ont pu bénéficier d'un réel « ménage de printemps », à l'image des travaux de peinture réalisés à Zébulon.

Puis arrivèrent enfin les prémices d'un déconfinement annoncé tant attendu !

A nouveau, tous se mobilisèrent pour gérer cette période encore semée de troubles, d'inquiétudes et de questionnements : réouverture au public de la mairie et de l'agence postale, de l'Ecole…

Et là, ce fut une valse de barrières, de protections en tous genres, de marquages au sol, de protocoles à respecter à la lettre… et à nouveau et encore, des directives à appliquer.

Mais, parce que l'ECOLE doit rester une priorité pour l'avenir de TOUS, c'est avec une conviction profonde partagée que le maximum a été réalisé pour accueillir à nouveau les enfants de Saint-Vérand.

MERCI A TOUS

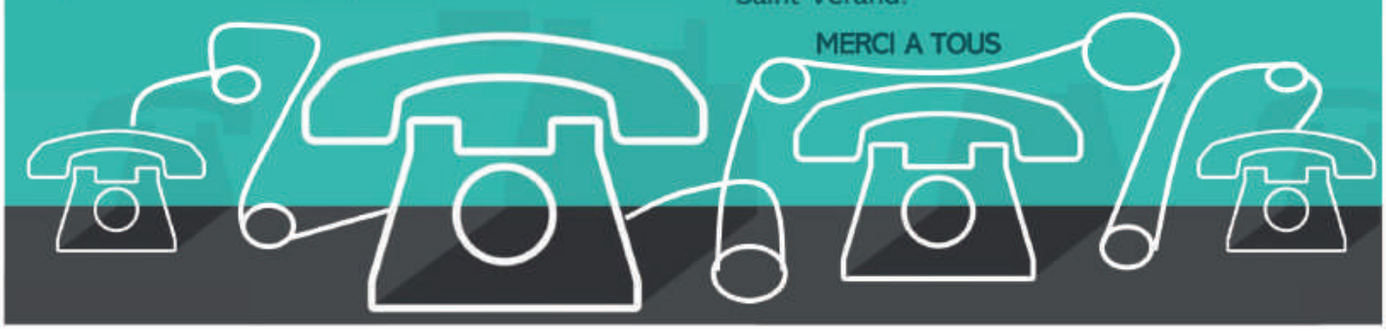

DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Pendant le confinement, malgré ce temps suspendu, les agents techniques ont travaillé « d'arrache-pied » sur différents sites de la commune, avec un emploi du temps parfois modifié et un programme de travaux réorganisé en cohérence avec le contexte.

Ainsi, la fermeture de Zébulon a donné l'occasion de refaire les peintures, qui dataient de sa création. Une réfection complète, des couleurs « pétillantes » pour une nouvelle jeunesse de l'espace !

Les sanitaires des boules ont eux aussi été refaits afin de pouvoir être accessibles : cloison, carrelage, faïence, accessoires et peinture.

La plateforme des services techniques a connu également un « vent » de réhabilitation, avec la création d'une enceinte fermée ; un grand nettoyage et tri de la zone pour mieux organiser le rangement des matériaux ; le changement des parois translucides et la peinture des portails. Cette zone est désormais plus fonctionnelle et plus pratique au quotidien.

Enfin, côté foot, des travaux de rénovation de l'ancien bâtiment ont été engagés ainsi que le démarrage de la surface d'entraînement en synthétique dont la livraison est prévue cet été.

LE MARCHÉ, UN SERVICE INCONTOURNABLE PENDANT LA CRISE

Voilà maintenant quelques années que le marché de producteurs anime la place du village tous les dimanches matin.

Le confinement mi-mars obligeait soudainement la fermeture des marchés alimentaires de plein air. Dans l'urgence, la municipalité a demandé expressément une dérogation auprès des services de la Préfecture de l'Isère de la Mairie.

La dérogation obtenue le vendredi après-midi, le marché pouvait bien se tenir le dimanche matin.

Les arguments de la Municipalité étaient recevables : Moins de 5 producteurs présents, moins de 50 clients présents en simultané, espacement d'au moins 5 m entre les stands.

D'autre part les élus, à tour de rôle, ont été présents de 8h à 12h30 pour s'assurer de la bonne mise en place du marché et du respect des consignes.

Un sens de circulation a été mis en place, du gel hydroalcoolique à disposition. Les producteurs se sont aussi organisés afin de limiter les contacts entre les clients et les produits.

Pendant le confinement le marché n'a pas désempli obligeant à canaliser les entrées. Tout le monde a joué le jeu.

Merci à tous les habitants et clients pour leur patience et leur soutien, merci aux producteurs qui ont su se mobiliser pour proposer à tous, des produits frais de qualité et de proximité.

Continuez à les soutenir en maintenant votre présence les dimanches matin.

DES INITIATIVES CITOYENNES !

Au moment où l'absence de masques se fait criante, cinq couturières bénévoles, Murielle, Gisèle, Joëlle, Marie-Noëlle et Françoise se proposent de fabriquer des masques en tissus. Les locaux du Mixage Café ouverts pour l'occasion, machines à coudre en main, tissus glanés de part et d'autre et distanciation de rigueur, elles confectionnent avec ingéniosité 70 masques de toutes les couleurs dans l'après-midi.

D'autres habitants se portent volontaires pour aider les plus fragiles, faire des courses, rendre des services...

Un grand merci pour toutes ces initiatives et cette solidarité

RETOUR A L'AUTHENTIQUE

Pendant la crise, nous voilà recentrés sur nous-mêmes, sur le noyau familial , sur le chez-soi et sur l'essentiel...

Mais qu'est-ce que l'essentiel ? L'accès à l'eau, à la sécurité physique, à l'alimentation et au maintien des liens, malgré le confinement.

Par la force des choses, l'alimentation redevient une des 1ères préoccupations. Par peur d'aller au supermarché, par solidarité avec les producteurs ou simplement par envie de manger des produits frais de qualité, les habitants se tournent vers les circuits courts.

Les producteurs locaux de toute la commune se voient sollicités comme jamais, ne ménageant pas leurs tâches, pour répondre à la forte demande des habitants. Ils s'adaptent aux contraintes, la vente directe explose, assortie d'initiatives associatives et citoyennes qui dressent une liste des producteurs, imaginent un nouveau mode de distribution adapté à la commune.

Le confinement a changé nos habitudes... les prémices d'un changement de comportement durable ?

Tous les dimanches matin de 9h à 12h.
Merci pour l'engagement des producteurs locaux !

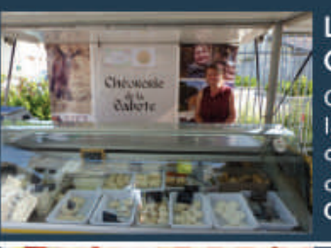

La Chèvrerie de la Gabote

Corinne vous propose du lait et des fromages de chèvre issus de sa chèvrerie à Saint Vérand.
Contact 06 45 05 04 19

La fromagerie Orlando

Amélie propose des produits à base de lait de vache : fromages, yaourts, beurre etc
Contact 06 83 45 76 72

Le Jardin de Marlaine

Marlaine et Nils vendent leurs légumes cultivés à Têche en maraîchage raisonné ainsi que des fruits de la Drôme.
Contact 07 85 11 75 09

La Rôtisserie de Letizia

Letizia propose des poulets fermiers label rouge, cuisses, rôtis de dinde, jambonneaux, travers de porc, ribs et accompagnements.
Contact 06 85 25 63 45

Les Jardins de Caroline Un fournil à la ferme

Caroline vous fait découvrir son pain bio au levain naturel et sa production de petits fruits bio (confitures et sorbets) confectionnés sur St Vérand.

Contact 06 83 85 59 50

La Ferme du Maine

François, éleveur de vaches salers sur la commune vous présente chaque semaine des produits à base de viande de bœuf.

Contact 06 33 17 68 54

Le Café Mobile

Pendant la crise, il a dû interrompre son activité en lien avec la réglementation en vigueur. Il est à nouveau en service, pour partager un café, discuter et se poser.
Contact 04 76 38 82 19

LE MIXAGE CAFÉ REOUVRE SES PORTES PROGRESSIVEMENT

Après une fermeture réglementée, le MixAge Café réouvre progressivement ses portes au cours du mois de Juillet, par groupes restreints, de façon à respecter les gestes barrières.

Des ateliers divers sont proposés, pour tous les âges et tous les goûts !

Les ateliers séniors reprennent tout au long du mois, sur inscription :

- **GYM ADAPTÉE**
  lundi 6 juillet 11h-12h

- **ATELIER PHILO**
  Vendredi10 et 24 Juillet
  14h-15h et 15h15-16h15

- **ATELIER MÉMOIRE**
  Vendredi 17 juillet 9h15-10h15

- **ATELIER BIEN-ETRE**
  vendredi 17 juillet 10h30-12h

Des matinées et des après-midis pour tous sont organisées pour jouer, discuter, faire des activités et prendre plaisir à se retrouver, en privilégiant autant que possible les rencontres à l'extérieur.

Une randonnée est également proposée le 13 Juillet à 13h30 accessible à tous.

D'autres animations sont proposées aux adolescents, en après-midi et en soirée.

Le programme est consultable sur le site du Mixage Café et envoyé par mail.

Si vous souhaitez un programme papier, n'hésitez pas à nous le faire savoir, il vous sera transmis. Pour tout renseignement ou inscription 04 76 38 82 19.

Le MixAge Café sera fermé à partir du 31 juillet au soir jusqu'au 24 aout au matin. Il retrouvera, nous l'espérons, son fonctionnement classique avec une nouvelle organisation.

Vous avez envie de vous investir, de proposer des activités, de faire des suggestions, nous vous invitons à nous téléphoner ou à nous envoyer un mail : mixage-cafe@saint-verand-38.fr

Bon été à tous !

Chapeau Bas !

Deux figures bien connues du Mixage Café nous ont quittés au cours de ce semestre.

Zouzou, généreuse, chaleureuse et attachante, toujours prête à aider et à donner de son temps,

Eric, passionné d'objets anciens et de littérature, rempli d'attentions pour chacun, d'idées et de trouvailles.

A tous les deux, qui se sont battus jusqu'au bout, chapeau bas !

Le Mixage Café gardera leurs empreintes .

PIQUE-NIQUE MUSICAL INTERGENERATIONNEL

JEUDI 30 JUILLET
A PARTIR DE 11 H

MixAge Café

Venez avec vos instruments, vos chansons, vos voix, vos histoires, vos idées d'animations !

SAINT VERAND
JEUDI 23 JUILLET
10h -16h RDV devant Mixage Café

RANDO'ECO

SORTIE FAMILIALE

Les enfants de moins de 10 ans sont accompagnés D'un adulte

Venez participer à un ramassage de déchets dans la nature

Balade accessible à tous

PREVOIR PIQUE NIQUE
CHAUSSURES FERMEES
GANTS

Mixage Café

CCAS ST VERAND 38160

Espace de vie sociale
Inscription et renseignements au Mixage Café , 3 rue de L'église
SAINT VERAND 04 76 38 82 19 mixage-cafe@saint-verand-38.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

LE SOU DES ECOLES

"Comme beaucoup d'autres associations, le Sou des écoles a dû renoncer ce printemps à l'organisation de ses évènements phares tels que « les Rondes des Rameaux » ou la Kermesse...

Du côté des projets scolaires également, l'année a été tronquée... Aussi, afin de clôturer 2019/20 sur une note positive et avant de refermer complètement les manuels, le Sou a décidé d'offrir un cadeau à chaque enfant de l'école : une gourde et une serviette de bain estampillée du logo du Sou.

De quoi bien démarrer les vacances d'été !

L'association reprendra du service à la rentrée, avec, nous l'espérons, de nouvelles forces vives pour prendre le relais d'un bureau à renouveler en grande partie, afin de continuer les actions pour les enfants. Rendez-vous en septembre "

LE COMITE DES FETES

NOUVEAU BUREAU DEPUIS LE 22 MAI

Président : Franck JULLIN
Vice-Président : Patrice BERTRAND
Trésorier : Julien DUMONT
Vice-Trésorier : Julien ROZAND
Secrétaire : Delphine PITRE
Vice-Secrétaire : Jacques DUCROS

La vogue annuelle prévue le 25 et 26 juillet a dû être annulée au vue des conditions sanitaires actuelles.

Cependant, pour permettre aux habitants de se rencontrer à cette date, un pique-nique est organisé le **dimanche 26 juillet devant la salle des fêtes.**

Si vous voulez rejoindre l'association, pour aider ou juste partager vos idées, n'hésitez pas à le faire savoir par courrier ou courriel.

(boite à lettres comité des fêtes devant la Mairie) ou comitedesfetesstverand.38160@gmail.com

Franck JULLIN tel :07 83 76 92 03

26 JUILLET

DEVANT LA SALLE DES FETES

SPORTS LOISIRS BIEN-ETRE

L'association proposera de nouvelles plages horaires pour ses activités dès la rentrée de septembre.

Plus de renseignements dans le prochain bulletin municipal.

Pour toute demande, vous pouvez contacter Christelle au 06 26 61 18 71 ou assoslbe@yahoo.com

Date prévue pour le forum des associations :

Dimanche 6 septembre

(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur Plus d'informations dans le prochain bulletin municipal)

L'AS VERSAU

La prochaine saison se prépare activement grâce au travail des dirigeants et de Fabrice Sant Anna, responsable technique du Club.

Les équipes du club sont maintenues dans leur championnat respectif pour la saison 2020-2021 et le foot loisir se développe de manière significative.

L'assemblée générale du club aura lieu début juillet pour élire le nouveau bureau.

Les permanences licences ont lieu jusqu'à mi juillet le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 17h30 et 19h30.

PLAN CANICULE

LE PLAN CANICULE EST ACTIVÉ DU 1ER JUIN AU 15 SEPTEMBRE

LES 4 NIVEAUX D'ALERTE PROGRESSIFS

Niveau 1	Veille saisonnière du 1/06 au 15/09
Niveau 2	Avertissement chaleur
Niveau 3	Alerte canicule, mise en garde et actions déclenchées par la Préfecture
Niveau 4	Mobilisation maximale, déclenché par le Premier Ministre, dans le cas d'une canicule intense et étendue pouvant avoir un impact sanitaire important.

UN REGISTRE NOMINATIF A TITRE PREVENTIF

FAITES-VOUS CONNAITRE !

La commune recense les personnes souhaitant figurer au registre communal de prévention "alerte canicule"

Conformément aux dispositions légales, le CCAS (Centre communal d'action sociale) met en place un registre nominatif destiné à favoriser les interventions auprès des personnes en cas d'alerte. Il a en charge de constituer le registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile, d'informer les habitants qu'ils peuvent s'inscrire au 04 76 38 11 05.

Le recensement est facultatif et sur la base du volontariat. Il peut être fait par la personne elle-même, par son représentant légal ou, après accord préalable de la personne, par un tiers (médecin, service ou personne intervenant à domicile par exemple).

Les informations sont confidentielles et uniquement utilisées en cas de déclenchement de l'alerte canicule par le Préfet .

QUI EST CONCERNÉ ?

- Vous avez **plus de 65 ans**
- Votre **santé est fragile** et/ou vous êtes en situation de handicap
- Vous vivez seul
- Votre voisinage, votre entourage sera éloigné ou absent une partie de l'été

Nous vous conseillons de vous inscrire sur le registre communal de prévention en téléphonant à la Mairie, qui vous transmettra une fiche d'inscription confidentielle.

Niveau 3 → **Alerte canicule**
Appels aux personnes inscrites sur le registre et visites si motif d'inquiétude. Alertes SMS aux personnes.

Niveau 4 → **Mobilisation maximale**
Appels et/ou visites plus régulières aux personnes inscrites sur le registre (en priorité les personnes isolées). Ouverture de lieux frais.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions : communication@saint-verand-38.fr